

CAFFA
Certificat d'aptitude
aux fonctions de
formateur académique

CAFFA 2025

Phase d'Admissibilité

Réunion d'information du 30/09/2024



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Construire ensemble
l'École pour ceux qui font l'école !

EAFC
**École académique
de la formation continue**



L'équipe de pilotage

- **Pilotage pour l'inspection territoriale, Président du jury, lien avec le SIEC :**

Peter STECK, IA-IPR : peter.steck@ac-paris.fr

- **Mise en œuvre et suivi de la formation :**

Rafic LAMRI (PFA) : rafic.lamri@ac-paris.fr

Emmanuel WIRTH (PFA) : emmanuel.wirth@ac-paris.fr

- **Organisation de la formation, communication, convocations :**

Mme Sonia Kheloufi (conseillère en formation, EAFC) :

sonia.kheloufi@ac-paris.fr

Présentation de la formation

Le professeur formateur académique (PFA)

Le PFA est un :

- Professeur Formateur Académique
- **Titulaire du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateurs (CAFFA)**
- Pour lequel une **expertise** a été reconnue dans les fonctions de formateur
- En activité avec une **décharge de 3 à 6 heures** impérativement
- **Missionné** sur des actions de formations :
 - Formation **initiale** (INSPE - Auprès des enseignants et des CPE stagiaires)
 - Formation **continue** (EAFC - Plan académique, plans locaux de formation)
 - Formation continue **disciplinaire** : dans sa discipline
 - Formation continue **transversale** : dans un domaine de formation
- Avec une **lettre de mission** signée par le **Directeur de l'académie**.

Nota Bene : Un PFA a une certification mais peut ne pas avoir de mission

Le CAFFA : son déroulement

Il se déroule sur deux années et comprend :

- Une épreuve d'admissibilité
- Deux épreuves d'admission
- Il se prépare en amont de l'inscription à l'épreuve d'admissibilité
- Construction d'un projet : se professionnaliser en qualité de formateur...
- Construction de son projet avec son inspecteur référent ou présentation avant de s'engager
- Rencontre de PFA en activité

Les épreuves d'admissibilité

Phase d'inscription :

- **Du 1^{er} octobre 2024 au 14 octobre 2024 à 17h00**

Site internet : <https://inscrinetpro.siec.education.fr/>

- Date limite d'envoi des pièces justificatives au SIEC : **le 1er novembre 2024**

Phase des épreuves :

- Date limité d'envoi du dossier : **Lundi 3 février 2025**
- Date de l'épreuve : **Jeudi 20 mars 2025**

L'entretien s'appuie sur un **dossier fourni par le candidat** lequel comprend :

- un **rapport d'activité** (5 pages maximum hors annexes)
- les **rapports d'évaluation** (rapport d'inspection ou PPCR)
- La page de garde du dossier normalisée

L'entretien consiste en :

- un **exposé de 15 minutes**
- suivi d'un **échange de 30 minutes avec le jury.**

Les épreuves d'admission

L'admission comporte deux épreuves :

- 1) **Une épreuve de pratique professionnelle**, consistant :
 - soit en une analyse de séance dans le cadre du tutorat,
 - soit en l'animation d'une action de formation professionnelle, pédagogique ou éducative - disciplinaire, interdisciplinaire, inter-cycles, inter-degrés -, à l'échelle d'un établissement, d'un district ou d'un bassin d'éducation et de formation, *suivie d'un entretien avec le jury.*
- 2) **La soutenance d'un mémoire professionnel de 20 à 30 pages hors annexes consistant en un travail personnel de réflexion s'appuyant sur l'expérience professionnelle du candidat et traitant d'une problématique d'accompagnement ou de formation. Durée 45 min (15 min d'exposé / 30 min d'entretien)**

Ces deux épreuves permettent au jury de se prononcer sur la maîtrise des compétences professionnelles attendues d'un formateur, notamment la maîtrise de cadres d'analyse susceptibles de nourrir les futures actions de formation, au regard du référentiel de compétences du formateur.



: Nota Bene

- Le CAFFA étant une certification, l'obtention de ce dernier, n'ouvre pas droit à l'attribution de missions académiques.
- Il vous faudra vous rapprocher de votre inspecteur, de l'EAFIC ou encore de l'INSPE si vous souhaitez en obtenir.
- **Vous pouvez donc obtenir le CAFFA et ne pas avoir de missions l'année suivante.**

Les attentes institutionnelles

Organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA)

Textes de référence :

Organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (BO 23 juillet 2015) :

Arrêté du 20 juillet 2015

Circulaire n° 2015-110 du 21 juillet 2015

Textes de référence / CAFFA :

Décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique

Décret n° 2015-884 du 20 juillet 2015 relatif à la fonction de formateur académique exercée par des personnels enseignants ou d'éducation du second degré

Le référentiel des compétences du formateur

Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015

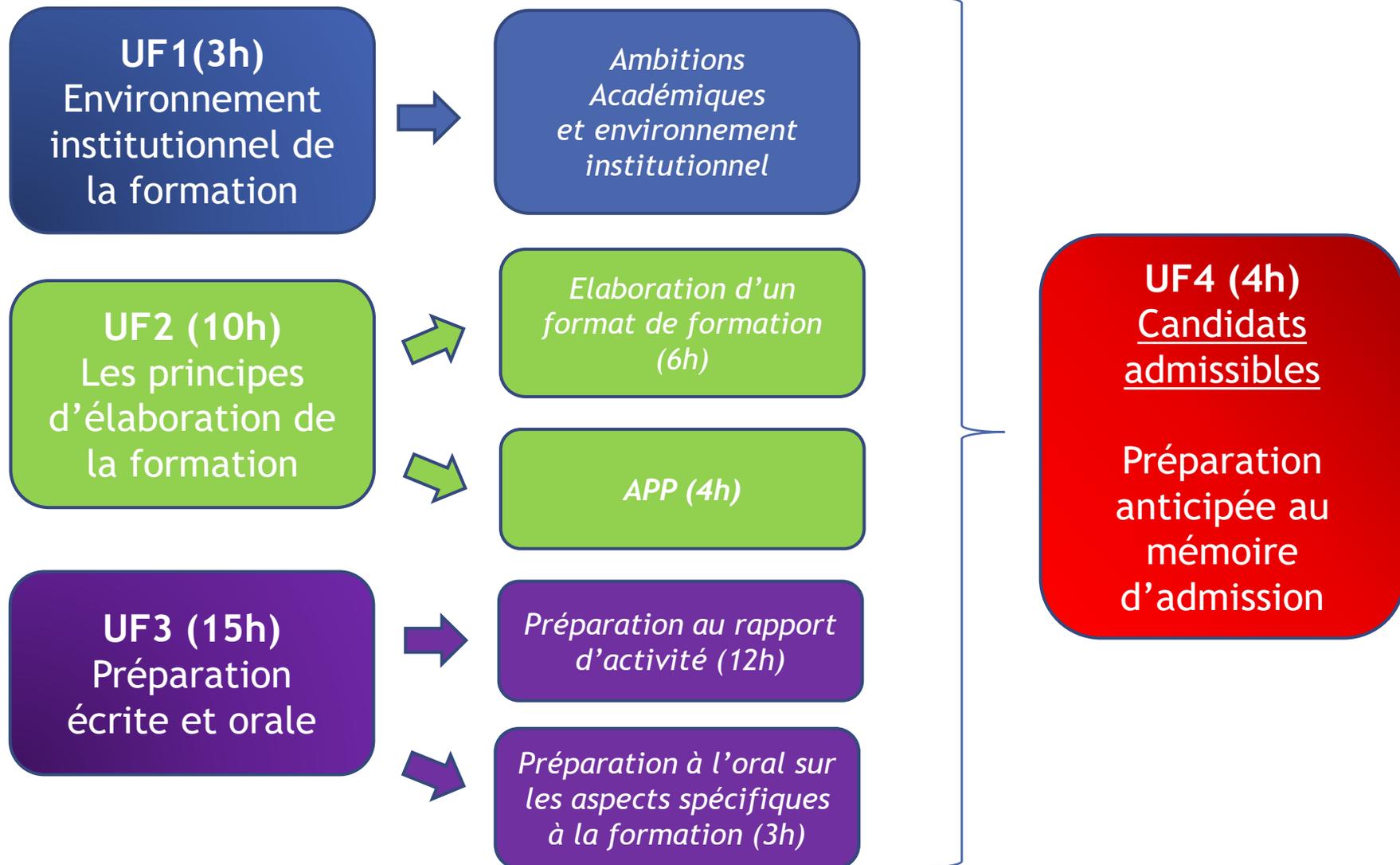
Les quatre domaines de compétences du formateur

Les compétences professionnelles ont été regroupées en quatre domaines :

1. Penser - Concevoir - Élaborer
2. Mettre en œuvre - Animer
3. Accompagner l'individu et le collectif
4. Observer - Analyser - Évaluer

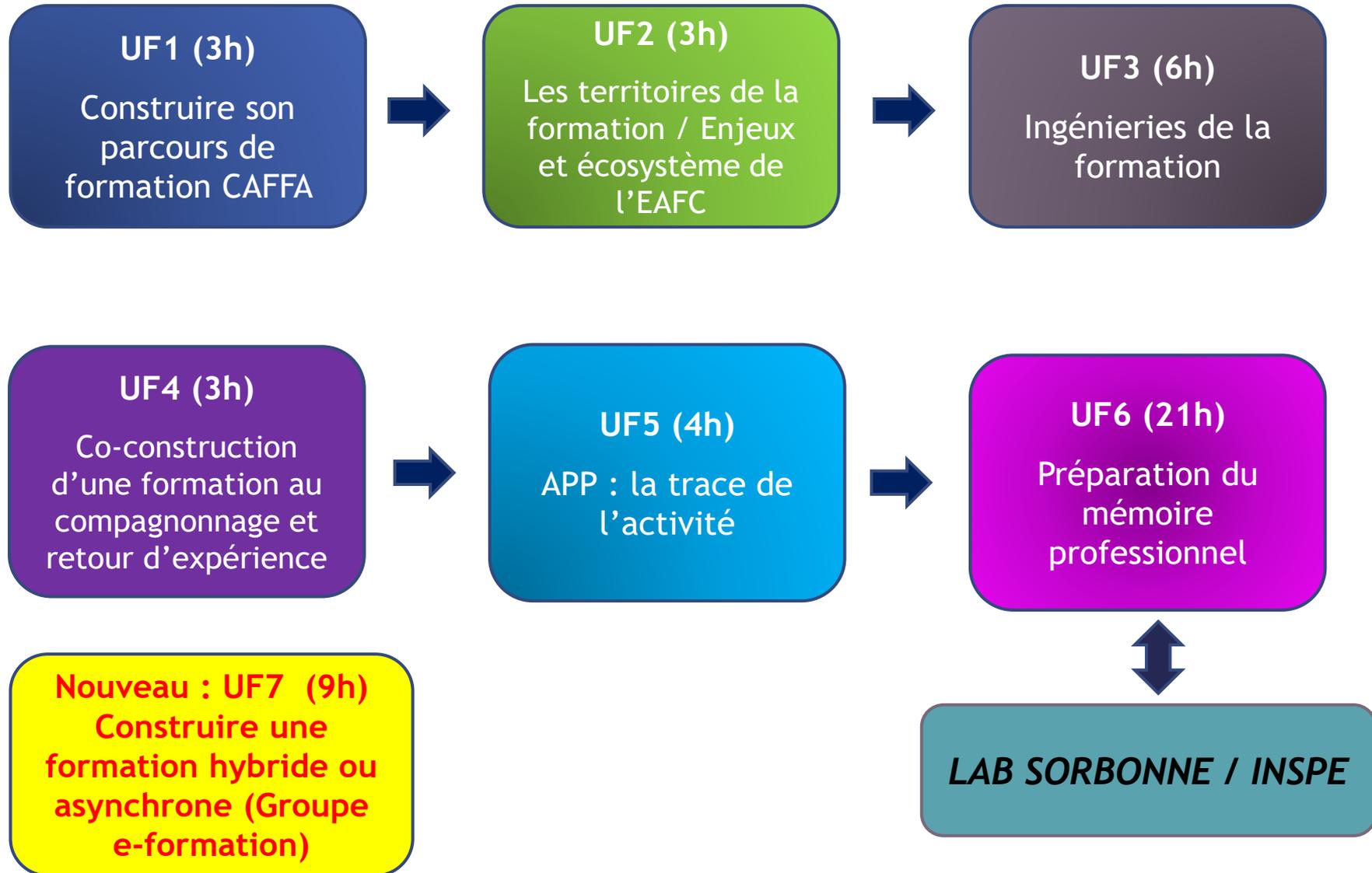
Le plan de formation

Préparation aux épreuves d'admissibilité 2025



Volume total de formation : 32 heures

Préparation aux épreuves d'admission 2025



Volume total de formation : 49 heures

CAFFA
Certificat d'aptitude
aux fonctions de
formateur académique

CAFFA 2025

Tableau synthétique des parcours



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Construire ensemble
l'École pour ceux qui font l'école !

EAFC
**École académique
de la formation continue**



CAFFA Paris : Synthèse du parcours de formation 2025

Préparation des épreuves d'admissibilité 2024

Inscription et validation par le SIEC des candidats	<i>UF1 Environnement institutionnel de la formation</i>	<i>UF2 : Les principes d'élaboration de la formation</i>	UF3 : Préparation écrite et orale	
	Ambitions Académiques et environnement institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un format de formation (6h) • APP (4h) 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 heures de préparation du dossier d'admissibilité • 4h pour le candidats admissibles émergence de la thématique et problématique d'admission • 3h Préparation à l'oral sur les questions liées à la formation 	
Accueil des candidats et présentation de la formation	3h	10 h	15h	4h admissibles

Volume de formation : 32 heures

Préparation des épreuves d'admission du CAFFA 2025 : Formation les lundis Après-midi

UF1 : Construire son parcours de formation CAFFA	UF2 : Les territoires de la formation / Enjeux et écosystème de l'EAFC Paris	UF3 : Ingénieries de la formation	UF 4 : Co-construction d'une formation au compagnonnage et retour d'expérience	UF 5 : APP : la trace de l'activité	UF 6 : Préparation du mémoire professionnel	UF7 : Construire une formation hybride ou asynchrone
3h	3h	6h	3h + Stage	4h	21h	9h

Volume de formation : 49 heures

CAFFA 2025

Vos coordonnées si vous êtes
intéressé par la formation

